

Actions communes transnationales NEA 2 - NAUTISME ET COHESION SOCIALE

**ACTION COMMUNE 5.1.1. A.
MODULES DE DECOUVERTE DES METIERS DE LA FILIERE NAUTIQUE POUR LES PUBLICS DE L'INSERTION**

Action générique	5.1 Mise en place de formations de pré-professionnalisation et de professionnalisation pour les personnes en situation de rupture sociale
Action spécifique	5.1.1 Expérimentations de formations de pré-professionnalisation pour les personnes en situation de rupture sociale
Objectifs de l'action	Formation de pré-professionnalisation: circuit de formation destiné à des personnes en situation de rupture sociale, préparatoire à un circuit de formation professionnelle Favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de rupture sociale, en leur permettant de découvrir les métiers de la filière nautique Favoriser les passerelles entre les métiers du nautisme Mieux connaître la problématique de l'emploi dans la filière nautique et favoriser ainsi une meilleure adaptation entre l'offre d'emplois dans la filière nautique et la demande
Cible	Personnes en situation de rupture sociale : jeunes en recherche d'emploi encadrés par des structures d'insertion, jeunes en situation de rupture scolaire, adultes en difficulté sociale et/ou en recherche d'emploi ou de formations
Description sommaire / Modalités de mise en œuvre communes	A - 1er cycle: mise en place de modules de découverte des métiers de la filière nautique: Module de 4 à 5 jours minimum Partenariat avec les structures locales en charge de l'insertion de chaque région partenaire Contenus communs à préciser par le groupe de travail action 5.1.1 Outil commun envisagé: "professional learning tool" du CCC Expérimentations dans les régions partenaires Retour d'expérience - bilans - élaboration d'un référentiel commun pour la formation de pré-professionnalisation B - 2nd cycle: mise en place de formations de pré-professionnalisation (pour partenaires plus avancés dans la démarche) Durée de 6 à 8 semaines Contenu de formation à valider par la coordination du projet NEA2
Partenaires impliqués	NEF, AGAN, CCC, MWRA, ICU
Caractère transnational de l'action	Modules similaires à organiser sous des modalités qui peuvent varier selon les régions partenaires. Echanges sur les bilans et définition d'un "référentiel commun" visant à terme la mise en place régulière de ce type d'action au sein des régions partenaires Système d'évaluation commun
Méthodologie de coordination Transnationale	Définition commune de l'action en groupes de travail Expérimentations et mise en ligne par le coordinateur thématique du descriptif des actions et des bilans quantitatifs et qualitatifs Sur la base des bilans, élaboration d'un référentiel commun en lien avec tous les partenaires
Partenaire coordinateur	CG 29, Nautisme en Finistère et Cornwall County Council
Planning sur 3 ans : développement de l'action, réunions du groupe de partenaires (téléphonique,...)	Mars à sept 2009 : discussions pour l'élaboration du cadre commun Sept 2009: proposition du cadre commun par le coordinateur thématique, lancement des actions Oct 2009 à Juin 2011: expérimentations Juin 2010 et Jan 2011: points d'étape, bilans Janv 2011 à Sept 2011: élaboration en commun du "référentiel commun"
Documents qui résulteront de l'action	Mise en ligne des descriptions et bilans des actions Référentiel commun des formations de pré-professionnalisation dans l'Espace Atlantique
Communication de l'action (progression, résultats,...)	Mise en ligne sur site Communication générale du projet
Actions locales liées	Mise en place de formations de professionnalisation à destination des personnes en formation professionnelle
Indicateurs	Nombre des personnes intégrant ces modules Nombres de personnes intégrant des formations professionnalisantes à la suite de leur participation à ces modules Intérêts exprimés par les structures d'accompagnement des personnes en insertion et des structures de formation Intérêts exprimés par les participants (document commun "enquête de satisfaction") Formation d'au moins 40 personnes sur la période du projet, dans au minimum 3 régions